



TRACKDÉCHETS

Gérer la traçabilité des déchets en toute sécurité



Qu'est-ce que Trackdéchets ?

- ✓ Un service public numérique gratuit qui connecte tous les acteurs de la chaîne déchets pour dématérialiser leur traçabilité de bout-en-bout
- ✓ Ses objectifs sont : la **simplification** et la **transparence** dans la filière déchets

La plateforme est obligatoire (Décret n° 2021-321) pour tous les producteurs et professionnels des déchets dangereux depuis le 1er Janvier 2022.

Voir calendrier réglementaire sur :
<https://faq.trackdechets.fr/>



POURQUOI ?

SIMPLE ET PRATIQUE : POUR GÉRER LA CRÉATION, LA TRANSMISSION, LA SIGNATURE ; L'ARCHIVAGE ET LA MISE A JOUR DU REGISTRE POUR VOS BORDEREAUX DE SUIVI DASRI.
(Procédure réglementaire et documents obligatoires pour la traçabilité des déchets dangereux.)

COMMENT ?

1. Créer votre compte sur <https://app.trackdechets.beta.gouv.fr/signup> en vous inscrivant avec une **adresse mail** ;
2. Enregistrer votre établissement avec votre n° **SIRET** ;
3. Indiquer votre **statut** de « producteur de déchets » ;
4. Sélectionner votre collecteur et transporteur : **CDM 89150606500012**
5. Très utile pour signer les BSD avec **3 possibilités** :
 - Signature sur votre interface avant l'arrivée de notre chauffeur
 - ou signature au moment de la collecte avec votre code
 - ou **autoriser le transport sans signature** (*vous gardez le contrôle sur ce qui est fait grâce aux remontées rapides des éléments dans votre espace client*)

VOTRE COMPTE EST CRÉÉ ET NOUS POUVONS GÉRER VOS BSD

BESOIN D'AIDE ? contact.dasri@cdm46.fr // **07 89 58 86 43**



Retrouvez nous sur www.cdm46.fr